



LE PRINTEMPS EST LÀ!



Page 3
«Plus proche de vous»



Page 4
«Opération cité propre»



Pages 17-18
«À vendre»





Sommaire

Édito.....	3
Opération «cité propre».....	4
Un circuit d'informations sur le droit au logement.....	5
La MADDO: Qui? Quoi? Comment? Pour qui?.....	5
Fête des voisins.....	5
Appel à projet Été Solidaire 2018.....	6
Deux associations pour «booster» le Rambulant.....	7
Le CRIC.....	8
Installation d'un jardin partagé du réseau JAQUADY sur un des sites de La Sambrienne.....	8
Comment payer votre loyer?.....	9
Constructions neuves 2018-2022.....	10-11
Halte au gaspillage alimentaire.....	13
Agenda des collectes ICDI.....	14-16
Vente de biens.....	17-20
Au service de nos aînés.....	21
Élections CCLP.....	22
Calendrier des assemblées mensuelles.....	23

Comité de rédaction:

B. Vanhemeseel, C. Cajot, C. Warzée, D. Conte, J. Chachkoff,
J. Lhoir, L. Bael

Remerciements particuliers pour sa participation
à Didier Neiryck (CPAS de Charleroi)

Éditeur responsable:

Fadel Azzouzi, Directeur Gérant
Rue Trieu Kaisin 70 - 6061 Montignies-sur-Sambre

Graphisme et impression:

Bietlot imprimerie

Photos:

Fotolia - La Sambrienne - J. Chachkoff



La Sambrienne, vous la vivez, vous la connaissez

Comment se porte notre société? Comment notre parc immobilier évolue-t-il? Et surtout, plus important encore, comment vous, nos locataires, vivez et ressentez notre travail?

Chaque semaine, la presse, les réseaux sociaux ou une personne «bien intentionnée» vous transmet une nouvelle information sur La Sambrienne.

Un nouveau «scandale», une nouvelle polémique... ou une nouvelle «fake news» tout simplement. C'est l'esprit du moment. Et il ne fait malheureusement que se renforcer.

Alors, qu'en est-il vraiment? Comment se porte notre société? Comment notre parc immobilier évolue-t-il? Et surtout, plus important encore, comment vous, nos locataires, vivez et ressentez notre travail? Au moment où vous lirez ces lignes, la plupart des services de La Sambrienne seront plongés dans les chiffres, dans les résultats de leur travail pour élaborer notre rapport de gestion. Un exercice important que l'on effectue chaque année depuis 2013, depuis la fusion. C'est le moment de se concentrer sur ce qui a été fait et de chercher des pistes d'améliorations.

Et la vérité, recoupée et chiffrée, elle est là. La Sambrienne se porte de mieux en mieux. **Vous y vivez mieux. Dans tous les domaines.**

- En matière d'immobilier, nous avons rénové près de la moitié des logements. Nos nouvelles constructions sont citées en exemple partout en Europe... Et nous avons encore une foule de projets dans les cartons.
- En matière de gestion locative, nous avons renforcé la prise en charge de vos dossiers, nos procédures d'attribution, votre accueil. Et tant du côté du calcul des loyers que des provisions de charges, nous collons de plus en plus à la réalité, avec de belles surprises dans la plupart de vos portefeuilles.
- En matière sociale, nous avons réduit à la fois le nombre de ménages en retard de paiement et les sommes dues par ces personnes. Nos nouvelles procédures font effet et on agit bien souvent pour vous accompagner en cas de retard avant que votre situation ne s'aggrave trop. Nous menons aussi une foule de projets et de partenariats pour faire vivre vos quartiers.

Et la liste pourrait être bien plus longue. Vous le savez. Notre magazine, notre site internet et notre rapport de gestion vous sont accessibles et vous le prouvent quotidiennement. Nous vous le prouvons en toute transparence.

Et puis, il y a votre quotidien. J'en suis convaincu. Même si le contexte se durcit, La Sambrienne est pour la plupart d'entre vous un partenaire précieux, **une force positive dans votre ville.**

Mais bon, on entendra toujours la minorité mécontente plus que la majorité satisfaite et silencieuse. C'est positif, cela nous pousse à nous améliorer. Mais cela peut aussi fausser l'image de notre société, votre fierté à être locataire de La Sambrienne.

Je conclurai donc avec un conseil, précieux en cette année où les débats seront riches mais parfois faussés. Ne vous fiez pas au chant des sirènes qui pourraient attiser la colère. Votre quotidien, vous seul le vivez. Votre réalité, seul vous la connaissez. Et pour chaque «fake news» répandue sur les réseaux sociaux, regardez par la fenêtre et rappelez-vous les évolutions que vous pouvez y voir chaque jour.

Hicham Imane
Président du Conseil d'Administration de La Sambrienne



Opération «cité propre»

Pour aider les locataires à respecter leur environnement, La Sambrienne organise régulièrement, en collaboration avec La Ressourcerie du Val de Sambre, des opérations de collectes d'encombrants par la mise à disposition de conteneurs au bénéfice de ses locataires.

Vous avez acheté un nouveau canapé ou un nouveau frigo mais ignorez comment vous débarrasser de l'ancien? Profitez de l'opération «cité propre» organisée dans votre quartier. Après la collecte, les objets et encombrants sont triés. Certains seront remis en état et revendus à prix modique dans le magasin de seconde main Trans'Form du CPAS de Charleroi. Les autres encombrants/objets seront démantelés et dirigés vers une filière de valorisation ou de recyclage.

Consignes

- Seuls les encombrants seront repris!
- Pas de déchets verts ou de déchets résiduels
- Volume raisonnable = 1 coffre ou 1 remorque
- Les locataires doivent amener les objets au conteneur

Voici les dates des actions prévues dans le courant de l'année 2018:

Cité	Commune	Date
Parc	Marcinelle	mardi 13 mars 2018
		jeudi 15 mars 2018
Allée Verte	Jumet	mardi 20 mars 2018
Hamendes	Jumet	jeudi 22 mars 2018
Charleroi Nord	Charleroi	mardi 3 avril 2018
Berceau	Marcinelle	jeudi 5 avril 2018
Blanche	Gosselies	mardi 10 avril 2018
Harmegnies	Charleroi	jeudi 12 avril 2018
Villers et Armée Française	Couillet	mardi 24 avril 2018
Sarts	Couillet	jeudi 26 avril 2018
Hamendes, TM, Chausteur	Lodelinsart	mardi 8 mai 2018
Climbias	Lodelinsart	jeudi 17 mai 2018
Acacias	Marchienne-Docherie	mardi 22 mai 2018
Malghem	Monceau	jeudi 24 mai 2018
Tolaire	Ransart	mardi 29 mai 2018
Delvaux	Montignies-sur-Sambre	mardi 5 juin 2018
Egalité	Marchienne-Docherie	jeudi 7 juin 2018
Gayolle	Gilly	mardi 12 juin 2018
La Lâche	Roux	jeudi 14 juin 2018
Acoz	Gerpennes	mardi 19 juin 2018
Anglo-Germain	Monceau	jeudi 21 juin 2018
Germinal	Gilly	mardi 28 août 2018
Parc	Marcinelle	mardi 4 septembre 2018
		Jeudi 6 septembre 2018
Blanche	Gosselies	mardi 11 septembre 2018
Berceau	Marcinelle	jeudi 13 septembre 2018
Yernaux	Montignies-sur-Sambre	mardi 18 septembre 2018
Europe	Marchienne-au-Pont	jeudi 20 septembre 2018
Spignat B9	Marchienne-au-Pont	mardi 2 octobre 2018
Ceca	Marcinelle	jeudi 4 octobre 2018
Moret	Dampremy	mardi 9 octobre 2018
Moria	Mont-sur-Marchienne	jeudi 11 octobre 2018
Renchon	Mont-sur-Marchienne	mardi 16 octobre 2018



www.revalsambre.be

Avec la participation de votre commune



Vous recevrez un courrier vous informant de l'organisation de l'opération dans votre cité

Dans vos quartiers



Un circuit d'informations sur le droit au logement

De plus en plus de jeunes en rupture familiale ou institutionnelle désirent prendre leur autonomie et s'installer chez eux. Afin de mieux les informer sur leurs droits et devoirs en matière de logement, La Sambrienne participe au Circuit Info Logement de la Maison de l'Adolescent (MADO).

Le 23 mai prochain, la MADO accueillera les jeunes qui se posent des questions sur le logement. Plusieurs services, dont La Sambrienne, seront présents pour leur présenter les démarches à suivre, comment entretenir son logement et leurs droits et devoirs. «*Tout au long de la rencontre, les jeunes seront amenés en sous-groupes à participer activement dans leur quête d'informations relatives au logement. Cela va du bail à la garantie locative. La Sambrienne y présentera aussi son processus d'attribution et la démarche pour la candidature, récemment simplifiée.*»

Cette après-midi sera destinée aux adolescents âgés de 16 à 25 ans, qui sont ou seront bientôt autonomes et aux professionnels qui les accompagnent dans cette démarche. En une après-midi, ces jeunes pourront rencontrer des intervenants de la MADO mais aussi de ses partenaires, le CPAS de Charleroi, l'APL Relogeas, Solidarités Nouvelles et, bien entendu, La Sambrienne.

En pratique

Cette après-midi se déroulera le 17 mai 2017 de 13h30 à 16h30

13h30 - 13h45	Accueil des participants et présentation des différents services présents
13h45 - 15h00	Début du circuit, récoltes des informations dans les différents stands
15h00 - 15h15	Pause-café
15h15 - 16h15	Débriefing des questions/réponses qui servira de conclusion
16h15 - 16h30	Evaluation individuelle et fin de l'activité

Adresse

boulevard Zoé Drion, 1 - 6000 Charleroi

Contact

Tél: 071/92.53.08
Fax: 071/92.39.41
maison.ado@chu-charleroi.be
www.lamado.be

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 19h00.
Mercredi de 12h30 à 17h30.
Samedi de 9h00 à 17h00.



La MADO:

Qui?
Quoi?
Comment?
Pour qui?

La Maison de l'Adolescent, division de la Cité de l'Enfance de Charleroi, est un lieu d'accueil, d'écoute, de prise en charge, d'information et d'orientation. Ce service s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 25 ans mais peut accueillir également les parents, les familles, les professionnels qui rencontrent des difficultés dans l'accompagnement des adolescents.

La mission de la Maison de l'Adolescent est de fédérer en un seul lieu les compétences des partenaires de champs très différents, de travailler en réseau et en complémentarité afin d'être un relais efficace pour l'adolescent, sa famille et les professionnels. La Maison de l'Adolescent aura donc pour missions principales:



Vous souhaitez organiser une manifestation dans votre quartier à l'occasion de la Fête des Voisins du vendredi 25 mai 2018? Que ce soit avec un groupe d'habitants, une ASBL, ou votre comité de quartier, vous voulez rassembler et partager un bon moment?

Contactez-nous!

La Sambrienne rassemblera les projets et en fera le relais auprès de la Wallonie et de sa Ministre du Logement. Nous vous accompagnerons aussi dans l'organisation de votre projet pour en faire une réussite. Et les projets les plus originaux, présentant un bon rapport coût/qualité et rassemblant un maximum de voisins pourront bénéficier d'une aide financière!

INTÉRESSÉ?

Transmettez un descriptif de votre projet, de son groupe porteur et une estimation de son budget

à info@lasambrienne.be avant le 15 avril 2018.

- de rendre accessible et rapide l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des jeunes et/ou de leur famille;
- l'animation du réseau des professionnels concernés par les adolescents de manière à globaliser l'offre de services et assurer la continuité des prises en charge;
- la création d'un centre-ressources pluridisciplinaire sur l'adolescence.

L'équipe se compose d'une coordinatrice, d'assistants sociaux, d'éducateurs, d'une psychologue et d'une pédopsychiatre.



APPEL À PROJET ÉTÉ SOLIDAIRE 2018

Dans le cadre du projet **Été Solidaire**, avec le soutien de la Wallonie, **la Ville de Charleroi** et la Société de Logement de Service Public **La Sambrienne** collaborent et vous invitent à mener un projet dans nos quartiers.

Vous êtes jeunes et avez une idée pour améliorer votre quotidien et celui de vos voisins? Vous souhaitez la réaliser avec un groupe d'amis, en étant rémunérés? Nous vous proposons un contrat d'étudiant rémunéré et tout le matériel nécessaire.

Le projet devra consister en la réalisation d'une tâche d'amélioration du cadre de vie d'un quartier de La Sambrienne. Par amélioration du cadre de vie, on peut entendre amélioration de la propreté publique, aide directe aux personnes fragilisées ou défavorisées, projets intergénérationnels, embellissement du lieu, mise en place d'infrastructures communautaires, animation du quartier, rénovation de bâti commun, ...



Conditions obligatoires:

- Le porteur du projet doit être un groupe de jeunes, entre 15 et 21 ans, sous statut d'étudiants;
- Les jeunes doivent être prêts à travailler à la réalisation de leur projet, pendant le mois d'août, pour minimum dix jours;
- Le projet doit avoir lieu dans un quartier d'habitation de La Sambrienne, ou son voisinage direct;
- Le projet doit avoir un impact durable dans le quartier concerné, et être réalisable en deux semaines.

Critères de choix «bonus»:

- Le projet est original ou inédit;
- Les jeunes participants viennent du quartier où le projet a lieu;
- Les jeunes sont résidents de La Sambrienne;
- Le groupe est mixte, tant dans le genre que dans les origines sociales et culturelles;
- Le groupe bénéficie de l'encadrement d'une ASBL ou d'un organisme de jeunesse;
- Le groupe rémunéré sera soutenu par une équipe de bénévoles qui ne doivent pas forcément être dans les conditions susmentionnées;
- L'objectif d'insertion socio-professionnelle dans le cadre du projet ESOL.

Candidature:

Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le 28 avril 2018, à info@lasambrienne.be

Le dossier de candidature comprendra:

Description du projet

- En bref
- Quel terrain/quartier?
- Quelles réalisations concrètes?
- Quel impact supposé sur le quartier?
- Comment le projet sera-t-il durable?
- Le projet implique-t-il les voisins? Sont-ils concernés et consultés?

Porteurs du projet

- Nom, adresse et âge de chaque jeune porteur qui sera rémunéré (maximum 15)
- Soutiens extérieurs (ASBL, organisation de jeunesse, club, réseau, bénévoles, ...)
- Description du groupe et de sa mixité

Planning de travail sur dix jours ouvrables (deux semaines)

Budget nécessaire pour le matériel



VOUS QUI ŒUVREZ AU QUOTIDIEN POUR LE BIEN DE VOTRE QUARTIER, CET APPEL À PROJETS PARTICIPATIFS VOUS CONCERNE.

UN BUDGET À DESTINATION DES ASSOCIATIONS, DES COMITÉS DE QUARTIERS ET DES GROUPEMENTS D'HABITANTS.

POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE, VOUS DEVEZ TÉLÉCHARGER LE RÈGLEMENT ET LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE À L'ADRESSE SUIVANTE :

[HTTP://WWW.CHARLEROI.BE/APPE-PROJET](http://www.charleroi.be/appe-projet)

CES DEUX DOCUMENTS SONT NÉCESSAIRES POUR L'INTRODUCTION D'UN DOSSIER COMPLET.

DU 16 MARS AU 30 AVRIL 2018

DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ
DIVISION QUARTIERS
RUE WARMONCEAU 39
6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
0800/13 126 - 071/28 60 90 00 91





Deux associations pour «booster» le Rambulant

En ce début d'année, La Sambrienne a le plaisir de voir deux associations s'installer au cœur même d'un de ses quartiers. L'AMO Point Jaune et la Régie de Quartier de Charleroi prendront en effet bientôt possession de leurs nouveaux locaux au rez-de-chaussée du Rambulant, à Gilly.

En passant dans le quartier, vous l'avez peut-être remarqué, La Sambrienne mène des travaux dans le bloc du Rambulant. Depuis quelques semaines, le rez-de-chaussée et ses locaux communs, jusqu'ici inoccupés sont en chantier. En cause, l'arrivée prochaine de deux associations.

Il s'agit de locaux techniques qui étaient jusqu'ici inutilisés, murés, au rez-de-chaussée et à côté desquels les habitants passaient chaque jour. Bientôt, ce seront des lieux de vie où les habitants pourront se retrouver et bénéficier de services offerts par nos partenaires.

L'AM Point Jaune obtient ainsi un local accueillant pour recevoir les locataires. Ce service d'aide aux jeunes et aux familles est bien connu dans le quartier. Leurs éducateurs de rue sont en effet souvent présents, en bas du bloc et accompagnaient déjà les jeunes du quartier, en leur offrant de nombreuses animations. Avec ce nouveau local, au rez-de-chaussée de l'immeuble, ils pourront maintenant les accueillir dans de meilleures conditions et mener de nouveaux projets.

La Régie de Quartier de Charleroi, elle, bénéficiera d'un hangar et de plusieurs lieux de vie pour les stagiaires qu'elle forme... et qui commenceront directement la pratique en rénovant leurs locaux. En effet, ce service propose des formations dans le bâtiment, la gestion

des espaces verts et de l'entretien. Leur action privilégie le travail de terrain avec un encadrement assuré par des professionnels du métier. C'est un réel atout pour une (ré)insertion professionnelle, doublée d'un accompagnement personnalisé.

Avec ces rénovations et ces partenariats, on passe donc d'espaces vides et dégradés à des lieux de vie, qui accueillent deux services dont les locataires pourront profiter, l'un en faveur de la jeunesse, l'autre privilégiant l'emploi.

Les habitants du quartier ont donc été pris en compte dans ce projet. D'abord en accueillant des services avec lesquels il y a déjà une relation de confiance, une habitude et une connaissance commune. Ensuite, parce que l'on sait que le Rambulant est un quartier relativement isolé de la plupart des services sociaux et en réelle demande.

La Sambrienne est donc convaincue que ces projets démarrent un souffle nouveau pour le quartier, qui sera bientôt renforcé par un réaménagement de ses espaces verts.

Et ce n'est qu'un début pour le Rambulant en particulier, dont les abords extérieurs devraient aussi bientôt être réaménagés et rendus plus conviviaux.



Et après la candidature?

Les projets soumis seront analysés par la Ville de Charleroi et La Sambrienne. Sauf erreur manifeste (non-respect des conditions, irréaliste, hors du sujet, aucun impact), tous les projets seront sélectionnés.

Ensuite, à la mi-mai, une rencontre entre tous les jeunes porteurs de projets aura lieu. Vous aurez l'opportunité de défendre votre idée face à un jury et aux autres candidats. Ce seront ensuite les porteurs de chaque projet, aidés du jury, qui feront la sélection d'UN projet qui sera élu pour cette année.

Les jeunes porteurs (maximum 15) seront reçus à la Ville de Charleroi pour signer leur contrat de travail étudiant, au mois de juin.

Le projet sera mené au mois d'août, pendant deux semaines. Les jeunes seront encadrés par un éducateur et un professionnel si nécessaire. Tout le matériel requis leur sera fourni.

SOUS RÉSERVE D'APPROBATION DU PROJET PAR LES POUVOIRS SUBSIDIANTS



LA PERMANENCE DE PREMIER ACCUEIL, C'EST QUOI?

Le CRIC propose une permanence quotidienne. Cette permanence permet d'ouvrir le dossier administratif du bénéficiaire et de l'orienter directement vers le service adéquat en fonction de sa situation.

CONCRÈTEMENT, COMMENT L'ACCUEIL SE PASSE-T-IL?

Il s'agit d'une permanence sociale ouverte à toutes et tous. Toute personne étrangère ou d'origine étrangère peut se présenter sans prendre rendez-vous pour un entretien individuel avant d'être orientée vers nos services si besoin (Parcours d'Intégration, Insertion Socio-Professionnelle, permanence socio-juridique). Cet entretien est réservé aux personnes francophones, le CRIC peut disposer d'interprètes mais il faut alors prendre rendez-vous en passant par le numéro vert ci-contre.



Tous les matins du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30
(excepté le jeudi)



Au CRIC, rue Hanoteau 23, 6060 Gilly

Sans rendez-vous pour les francophones.

Pour les non francophones, sur rendez-vous pour bénéficier des services d'un interprète.



Un numéro vert gratuit est à votre disposition!

0800/14 711

Infos générales: 071/20 98 60



www.cricharleroi.be

INSTALLATION D'UN JARDIN PARTAGÉ DU RÉSEAU JAQUADY SUR UN DES SITES DE LA SAMBRIENNE

À l'initiative des habitants se situant sur le site de La Sambrienne de Montignies-sur-Sambre, à la rue de la Rivelaine, et en collaboration avec le réseau JAQUADY de Charleroi, un jardin partagé verra prochainement le jour près des blocs 51 et 53.

En effet, **les citoyens engagés** de la résidence de ce site, avec le soutien de La Sambrienne, et du Service de la Cohésion Sociale et de la Participation de la Ville de Charleroi ont le projet d'aménager et sécuriser les lieux afin d'installer un jardin partagé.

Celui-ci aura pour but d'animer davantage le site, de permettre aux habitants de cultiver leurs propres fruits et légumes mais surtout de renforcer les liens entre les riverains.

Vous souhaitez cultiver, partager, bouger dans votre quartier?

Le réseau JAQUADY permet aux citoyens de mettre en place des jardins partagés au sein des quartiers en les soutenant de manière logistique (matériel de jardinage, graines, formations, etc.).

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS?

- Personne de contact pour le jardin partagé de la rue Rivelaine: Monsieur Christian Charlier (bloc 51) au 071/16.22.27
- Personne de contact pour le réseau JAQUADY Hélène TSOVILIS (référente du Réseau)

Service Cohésion Sociale et Participation - Ville de Charleroi

Tél: 071/86.88.31 - 0472/19.03.32

Mail: helene.tsovilis@charleroi.be

<http://www.charleroi.be/>



Avec le soutien de la Région wallonne, dans le Cadre du Plan de Cohésion Sociale et du Programme de la Politique des Grandes Villes.



Pratiques et devoirs du locataire



COMMENT PAYER VOTRE LOYER?

Le paiement du loyer est une **priorité!** Il doit être effectué entre le **1^{er}** et le **10** de chaque mois!

PLUSIEURS MÉTHODES SONT À VOTRE DISPOSITION:

- 1 Par domiciliation:** la domiciliation bancaire est le moyen de paiement le plus simple. Il vous suffit de compléter le formulaire adéquat et de nous le retourner signé par courrier. La Sambrienne prélèvera, avec votre accord, le 10 de chaque mois le montant du loyer sans que vous n'ayez aucune démarche administrative à effectuer.
- 2 Par ordre permanent:** il vous suffit de compléter le formulaire adéquat et de le remettre à votre banque qui se chargera d'effectuer les paiements à votre place pour le 10 de chaque mois. A chaque changement de loyer, vous devez en informer votre banque.
- 3 Par délégation de sommes / mandat de gestion:** il vous suffit de compléter le formulaire adéquat et de le remettre à votre caisse de chômage, mutuelle ou CPAS qui se chargera d'effectuer les paiements à votre place pour le 10 de chaque mois. A chaque changement de loyer, vous devez en informer votre caisse de chômage, mutuelle ou CPAS.
- 4 Par virement bancaire ou versement postal:** le paiement doit se faire sur le compte de La Sambrienne BE28 3600 9715 6620 pour le 10 de chaque mois. Vous devez impérativement utiliser la référence structurée qui a été communiquée sur la fiche loyer lors de votre entrée dans le logement.
- 5 Par nos terminaux de paiement:** vous utiliserez votre carte bancaire pour effectuer le paiement de votre loyer directement en nos bureaux au Boulevard Jacques Bertrand 48 (5^e étage) à Charleroi.
- 6 En ligne sur notre site:** 
NOUVEAU



Les formulaires mentionnés sont disponibles sur www.lasambrienne.be





CONSTRUCTIONS NEUVES

Dix chantiers de construction pour lesquels des financements ont été obtenus sont au stade de l'étude et représentent un total de 381 nouveaux logements (sociaux, transit, moyens, vente et location).

Localité	Adresse	Nombre de logements	Sociaux	Moyens	Transit	Autres
Charleroi	Site Jonet/Paulus	6			6	
Charleroi	Site Motte et Wauters	60	44	12	4	
Charleroi	Site de la Broucheterre	80	55	23	2	
Couillet	Rue de l'Armée française	14	14			
Couillet	Place de la Queue	6	6			
Gilly-Jumet	Site Coupeurs/Cueilleurs	24	24			
Marcinelle	Avenue de la Cité Parc	51		16		35
Marcinelle	Site Mattéoti/Bois Planté	117	77	20	20	
Marcinelle	Cour Garibaldi	6			6	
Montignies	Avenue du Centenaire	12	12			
Gerpennes	Rue du Dessus du Bois	5				5

Rue des Coupeurs et rue des Cueilleurs à Gilly

Maître de l'ouvrage: La Sambrienne
Auteur de projet: BELLEMANS & associés Bureau d'Architectes
Entreprise: DRUEZ

Douze logements sis rues des Coupeurs et des Cueilleurs sont déjà réceptionnés. La location de ces nouveaux logements sera effective au mois de mars - avril 2018.

- 4 maisons sociales 3 chambres
- 2 maisons de transit 2 chambres
- Un bloc de 6 appartements 2 chambres

Caractéristiques techniques:

- Châssis double vitrage
- Toiture isolée
- Isolation grenier
- Isolation façade
- Ventilation simple flux
- Chaudière à condensation avec production d'eau chaude

Rue des Sarts, 48 et rue des Peupliers, 2 à Couillet

Maître de l'Ouvrage: La Sambrienne
Auteur de projet: ARTEMA
Entreprise: DUCHENE

Travaux de rénovation énergétique

La rénovation énergétique rue des Sarts, 48 et rue des Peupliers, 2 débutera dans le courant du deuxième semestre 2018

En bref, voici ce qui sera réalisé dans votre logement:

Extérieur:

- Rénovation de la toiture avec isolation
- Rénovation enveloppe extérieure avec bardage et isolation
- Fermeture des balcons à l'avant avec finition carrelage, peinture et faux-plafond

Intérieur:

- Renouvellement complet de l'installation électrique
- Renouvellement complet de l'installation sanitaire (y compris équipements: WC, baignoire, lavabo, meuble de cuisine avec bac évier, ...)
- Installation d'un chauffage central au gaz avec production d'eau chaude instantanée, ce qui permettra également d'avoir des consommations de gaz moins importantes
- Système de ventilation motorisé

Dans vos quartiers



2018-2022

Logements rue des Coupeurs et des Cueilleurs à Gilly



QUELQUES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Si, j'ai déjà fait ou la société a déjà fait certains travaux, que se passera-t-il?

Avant de commencer les travaux prévus, chaque logement sera examiné au cas par cas, il vous sera loisible d'exposer votre cas à nos délégués et à l'auteur du projet, le Bureau d'Architecture ARTEMA de Bruxelles.

Si après examen et visite des lieux et en accord avec notre auteur de projet, il s'avère inutile de faire tels ou tels travaux pour des raisons évidentes (sanitaire neuf ou dans un état impeccable, cuisine équipée par le locataire et en parfait état, ...) et sans que cela n'entrave la bonne suite des autres travaux prévus, ceux-ci ne seront pas effectués.

Les modifications techniques ont engendré la perte d'alimentation gaz pour les cuisinières? Que faire si je possède une cuisinière au gaz?

Dans le cadre de l'accompagnement social des locataires et étant donné le caractère imposé de cette modification, La Sambrienne participera financièrement à l'achat des nouvelles cuisinières électriques. Le remboursement s'effectuera à concurrence de 250,00€ maximum contre présentation de la facture d'achat de la nouvelle cuisinière électrique et après constatation sur place par le service social ou un agent du patrimoine.

J'ai des encombrants, ou des objets dont je souhaite me débarrasser... que dois-je faire?

La Ressourcerie du Val de Sambre collecte gratuitement, à votre domicile, tous types d'encombrants ménagers (vieux meubles, matelas, canapés, gros électroménagers, etc.).

Ne sont pas repris: les déchets ménagers, de jardin, ... ainsi que les déchets dangereux! Les enlèvements s'effectuent uniquement sur rendez-vous.

Les déchets doivent être stockés au rez-de-chaussée et facilement accessibles aux agents qui effectuent l'enlèvement.

Collecte sur rendez-vous 071/47.57.57

Le parc à containers rue de Marcinnelle 26 à Couillet est également accessible

- du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00
- le samedi de 9h15 à 17h30.

Etant donné que les travaux s'effectueront en site occupé, nous comptons sur votre bonne collaboration afin que ceux-ci se déroulent dans les meilleures conditions.



Quelque Chose à Faire asbl



Une entreprise générale de construction à votre service, qui allie formations aux métiers du bâtiment et travaux d'un bon rapport qualité/prix

Nous pouvons réaliser tous travaux de :

- Maçonnerie
- Plafonnage
- Carrelage
- Isolation
- Menuiserie
- Chauffage
- Sanitaire
- Peinture
- Revêtements de sol

Ces travaux, nous pouvons les réaliser tant pour les locataires de La Sambrienne que pour les acheteurs de logements vendus par La Sambrienne.

Nos devis sont gratuits, pour tout contact : Tél. 071 31 78 52 ou email qcaf@qcaf.be.

Entreprise enregistrée 08/11/1/1 - n° d'entreprise 0.421.906.448



UN CONFLIT DE VOISINAGE OU DE QUARTIER ?

LA CELLULE MÉDIATION DE QUARTIER PEUT VOUS AIDER

Une équipe de professionnels à votre écoute
Une démarche volontaire non contraignante
Une gestion des conflits dans le respect de tous
Un processus qui favorise des accords durables et mutuellement acceptables



CONTACTEZ-NOUS : 0800/13 126 - 071/28 60 90

Direction Prévention Sécurité



ACCESSPACK
PRÊT HYPOTHÉCAIRE POUR L'ACHAT OU LA CONSTRUCTION DE VOTRE LOGEMENT

RÉNOPACK
PRÊT À TEMPÉRAMENT À 0 % POUR RÉALISER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION AVEC PRÉFINANCEMENT DES PRIMES

ÉCOPACK
PRÊT À TEMPÉRAMENT À 0 % POUR RÉALISER VOS TRAVAUX ÉCONOMISSEURS D'ÉNERGIE AVEC PRÉFINANCEMENT DES PRIMES

ENVIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE DE VOTRE LOGEMENT SOCIAL ?
CONTACTEZ-NOUS !
078/158.008 - WWW.SWCS.BE

PLAN MARSHALL 4.0
www.wallonie.be



HALTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

A quoi bon dépenser votre argent en nourriture si c'est pour jeter vos aliments à la poubelle? Restes de repas, produits entamés, fruits et légumes oubliés...

Le **gaspillage alimentaire** est à la fois un **non-sens social et environnemental**. N'achetez que ce qui est nécessaire, accommoder les restes, bien conserver les aliments, cuisiner les produits abîmés, manger local et de saison... Ce ne sont pourtant pas les solutions anti-gaspi qui manquent.

On estime que **chaque Wallon jette 15 à 20 kilos de denrées alimentaires** à la poubelle chaque année. Pour l'ensemble de la population belge, cela représente **174 € par ménage** de perdu par an! Ou encore 1,4 milliard d'euros pour la Belgique, ou 90 millions de tonnes! **Au niveau mondial, 1/4 de la nourriture produite est jetée sans être consommée...**



Voici 10 conseils pratiques

- 1.** **Faites une liste de courses** en ayant fait l'inventaire de votre frigo et de vos réserves;
- 2.** **Achetez en fonction de vos habitudes et de la composition de votre ménage;**
- 3.** Etablissez la liste des **menus de la semaine** et achetez en fonction du nombre de repas à préparer;
- 4.** **Respectez la chaîne du froid** en achetant vos produits surgelés en dernier. Rangez-les rapidement dans votre congélateur;
- 5.** **Attendez 2 heures** avant de ranger les restes d'un plat chaud au réfrigérateur. Ne les conservez pas dans la casserole qui a servi à la cuisson, mais pensez aux **boîtes hermétiques** ou à **l'emballage sous vide;**
- 6.** Rangez bien votre frigo en tenant compte des **4 grandes zones de froid** qui le composent. Consultez la notice de votre frigo pour bien les identifier;
- 7.** **Vérifiez les dates** mentionnées sur les étiquettes des produits et rangez-les en mettant les **dates de péremption les plus proches à l'avant du frigo;**
- 8.** Evitez que les restes **n'entrent en contact avec d'autres aliments** conservés dans votre frigo;
- 9.** Respectez le principe du «**premier entré, premier sorti**»;
- 10.** Accommodez vos restes. Il existe **mille et une recettes** pour faire des restes du repas d'un jour, le repas d'un autre jour...



CE QUI LUI MANQUE? C'EST PEUT-ÊTRE VOUS QUI L'AVEZ!

COLLECTE
DE VELOS
SAMEDI
28 AVRIL
DANS VOTRE
RECYPARC



www.fedias.be - Editeur responsable: Veronique Arnaud.



WWW.COPIDEC.BE

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

Pratiques et devoirs du locataire



FLEURUS / FONTAINE-L'EVÊQUE / GERPINNES / MONTIGNY-LE-TILLEUL

COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS (sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune) ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES (conteneurs verts, selon la commune)

Type de collecte	Fleurus	Fontaine-l'Évêque	Gerpennes	Montigny-le-Tilleul	Charleroi
Lundi	Fleurus 1 Wanfercée-Baulet Lambusart				Dampremy Lodelinsart Marchienne-au-Pont
Mardi	Fleurus 2 Fleurus Heppignies		Acoz, Joncret Gerpennes Gougnes Lausprelle Loverval Villers-Poterie Hymiée, Fromiée		Charleroi Goutroux Monceau-sur-Sambre
Mercredi		Fontaine-l'Évêque Forchies-la-Marche Leernes		Landelies Montigny-le-Tilleul	Jumet Roux Mont-sur-Marchienne
Jeudi					Couillet Marcinelle Ransart
Vendredi	Fleurus 3 Saint-Amand Brye, Wagnelée Wangénies 2 ^{ème} passage: (sac blanc) Fleurus-Centre Vieux Campinaire				Charleroi Gilly Gosselies Marchienne-Docherie Montignies-sur-Sambre

REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS ICDI ET DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

Jours fériés	Dates	Remplacements
Pâques	Lundi 02/04/2018	Samedi 31/03/2018
Fête du Travail	Mardi 01/05/2018	Samedi 28/04/2018
Ascension	Jeudi 10/05/2018	Samedi 12/05/2018
Pentecôte	Lundi 21/05/2018	Samedi 19/05/2018

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE – CHARLEROI



	avril		mai		juin	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
Charleroi	3-17	3-17	8-22	8-22	5-19	5-19
Couillet	26	12-26	24	12-24	28	14-28
Dampremy	9	9-23	7	7-19	4	4-18
Docherie	27	13-27	25	11-25	22	8-22
Gilly	20	6-20	18	4-18	15	1-15
Gosselies	27	13-27	25	11-25	22	8-22
Goutroux	24	10-24	29	15-29	26	12-26
Jumet	11	11-25	9	9-23	13	13-27
Lodelinsart	16	16-30	14	14-28	11	11-25
Marchienne-au-Pont	23	9-23	19	7-19	18	4-18
Marcinelle	5	5-19	3	3-17	7	7-21
Monceau-sur-Sambre	24	10-24	29	15-29	26	12-26
Mont-sur-Marchienne	25	11-25	23	9-23	27	13-27
Montignies-sur-Sambre	13	13-27	11	11-25	8	8-22
Ransart	19	5-19	17	3-17	21	7-21
Roux	4	4-18	2	2-16	6	6-20

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE



	avril		mai		juin	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
Fleurus 1	16	16-30	14	14-28	11	11-25
Fleurus 2	10	10-24	15	15-29	12	12-26
Fleurus 3	13	13-27	11	11-25	8	8-22
Fontaine-l'Évêque	4	4-18	2	2-16	6	6-20
Gerpennes	3	3-17	8	8-22	5	5-19
Montigny-le-Tilleul	18	4-18	16	2-16	20	6-20



CONSULTEZ LE SITE WEB!
Plein d'infos sur www.icdi.be



Pratiques et devoirs du locataire



Actualités

Janvier 2018

Nouveautés dans les recyparcs (anciennement appelés les parcs de recyclage) :



Les petits plastiques d'emballage

ENCORE PLUS DE RECYCLAGE : L'ICDI continue d'innover en 2018 !

Depuis le 05 janvier 2018, dans la zone ICDI, les citoyens peuvent encore améliorer le tri de leurs déchets ménagers en rapportant séparément et gratuitement les petits plastiques d'emballage au recyparc ! Une manière de réduire davantage leur production de déchets résiduels !

Les collectes de sacs bleus PMC en porte-à-porte continuent sans changement et il est important de continuer à bien respecter les règles de tri.

Quels déchets sont acceptés ?

Tous les petits plastiques d'emballage **vides, secs et propres** qui ne sont pas acceptés dans le sac bleu prévu pour les PMC :

- **Les films, sacs et sachets en plastique** (sacs type « fruits et légumes », films emballant les revues, films étirables autour des denrées alimentaires, etc., films plastiques entourant les nouveaux objets, sac de terreau...);
- **Les ravers et pots en plastique** (les barquettes et ravers de beurre, de fruits, de charcuteries, de fromages, de viennoiseries, pots de fleurs, de glace, de yaourts, de sauce,);
- **Emballages vides de produits d'hygiène** (les pots et tubes de cosmétiques, les tubes de dentifrice);
- Tous les **petits objets en plastique** autres qu'emballages **d'un volume inférieur à 10 litres**, sans aucune partie métallique (seaux, cintres, boîtiers de CD, jouets en plastique sans piles ni métaux etc.).

Films, sacs et sachets en plastique



Ravers, barquettes et pots en plastique



Emballages vides de produits d'hygiène



Petits objets en plastique



Comment bien préparer sa visite au recyparc ?

Avant de vous rendre au recyparc, vérifiez le guide du tri pour préparer au mieux votre visite. Emportez vos petits plastiques d'emballage dans un sac en plastique de récupération.

ATTENTION : les films plastiques qui présentent une couche d'aluminium (sachets de chips, emballage de café, certains emballages d'aliments pour animaux, etc.) sont **strictement interdits** car ils ont un impact négatif sur le recyclage de ces matières. Nous comptons sur vous pour y être attentifs.

N'oubliez pas de toujours vous munir de votre carte d'identité.

Que deviendront ces petits plastiques ?

Les petits plastiques vont être broyés, nettoyés, puis chauffés pour produire des granulés qui serviront à fabriquer de nouveaux objets en plastique : des bancs, des plots, des bacs à fleurs, ...

L'ICDI, en route vers le zéro déchet !

Immo



A VENDRE

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UNE MAISON NEUVE POUR 168.606€*



Les Closières

à Mont-sur-Marchienne

PEB B

- Terrain et honoraires architecte inclus
- Hors TVA réduite à 6% sous conditions

Equipements:

- Carrelage au rez-de-chaussée
- Equipements sanitaires
- Chauffage central gaz haut rendement
- Surface habitable 122 m²
- Terrain d'une superficie d'environ 2 ares

Un ambitieux projet d'écoquartier, pour un habitat durable et intégré situé entre ville et campagne.

Le site, en légère pente, offre de larges vues sur la ville.

Les quartiers environnants présentent une belle variété d'habitations, de commerces et de services de proximité.



Egalement 16 appartements
à vendre à partir
de 129.412€*

* Le prix de vente hors frais comprend le prix du terrain, des équipements et des constructions, les honoraires d'architecte, les coûts du coordinateur de sécurité, du certificat PEB et du certificat de conformité électrique. Ces prix sont affichés à titre indicatif et ne peuvent être considérés comme offre contractuelle.

Intéressés?

Visitez le site www.lesclosieres.be

Contact: info@lasambrienne.be

ou 071/272.000

A VENDRE



MAISONS

la **Sambrienne**.be

> Séance de vente

Les ventes sont organisées sous forme de vente aux enchères à la Maison des Notaires, Quai Arthur Rimbaud 14 à 6000 CHARLEROI. Prochaine vente:

lundi 4 juin 2018 à 13h00



> Procédure

La procédure de vente prévoit une priorité en cascade pour (1) les locataires de La Sambrienne, ensuite (2) les candidats locataires de La Sambrienne, (3) les locataires d'une autre société de logement de service public (SLSP), (4) les candidats locataires d'une autre SLSP, (5) les pouvoirs locaux et finalement (6) les personnes physiques ou morales de droit privé. À défaut d'offre dans la catégorie (1), priorité est donnée à la catégorie (2) et ainsi de suite.

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Par mail à info@lasambrienne.be
Par téléphone au 071/272.000



63.000 P&B 6
RUE ALOUETTE, 15
CHARLEROI
3 chambres



63.000 P&B 6
RUE J. WAUTERS, 147
CHARLEROI
3 chambres



56.000 P&B 6
RUE DESTREE, 6
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
3 chambres



80.000 P&B 6
RUE PRUNIER, 2
MARCINELLE
2 chambres



65.000 P&B 6
RUE CORNICHE, 88
COUILLET
2 chambres



68.000 P&B 6
RUE ARMÉE FRANÇAISE, 29
COUILLET
3 chambres



74.000 P&B 6
RUE ARMÉE FRANÇAISE, 63
COUILLET
3 chambres



76.000 P&B 6
RUE ARMÉE FRANÇAISE, 65
COUILLET
3 chambres



62.000 P&B 6
RUE MORET, 2
DAMPREMY
3 chambres



71.000 P&B 6
RUE MORET, 7
DAMPREMY
3 chambres



71.000 P&B 6
RUE MORET, 10
DAMPREMY
3 chambres



70.000 P&B 6
RUE MORET, 79
DAMPREMY
3 chambres



65.000 P&B 6
AVENUE LEBURTON, 38
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



Immo



A VENDRE



69.000



AVENUE EUROPE, 48
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



75.000



AVENUE EUROPE, 49
MONCEAU-SUR-SAMBRE
3 chambres



72.000



RUE H. HOOVER, 25
MONT-SUR-MARCHIENNE
3 chambres



74.000



RUE OCTAVE GERMAIN, 7
JUMET
3 chambres



76.000



RUE DETERVILLE, 4
JUMET
2 chambres



74.000



RUE UNION, 12
JUMET
2 chambres



66.000



RUE CAPOUILLET, 80
GOUTROUX
4 chambres



70.000



RUE DES CARRIÈRES, 63
COUILLET
3 chambres



69.000



RUE DU CERISIER, 5
MARCHIENNE-AU-PONT
3 chambres



70.000



RUE DU CERISIER, 8
MARCHIENNE-AU-PONT
3 chambres



64.000



RUE DU CERISIER, 9
MARCHIENNE-AU-PONT
3 chambres



57.000



RUE DU CERISIER, 21
MARCHIENNE-AU-PONT
2 chambres



69.000



RUE DU CERISIER, 29
MARCHIENNE-AU-PONT
3 chambres



66.000



RUE JEAN JAURÈS, 54
MARCHIENNE-AU-PONT
2 chambres



73.000



RUE SAINT ÉMILE, 2
MARCHIENNE-AU-PONT
3 chambres

Consultez régulièrement
notre site internet pour obtenir
les informations à jour
www.lasambrienne.be



Retrouvez toutes nos maisons
à vendre sur
www.lasambrienne.be
lasambrienne.be



Les prix affichés correspondent à la mise à prix
de départ lors des séances de vente.
Document non contractuel - sous réserve d'erreurs,
de fautes de frappe et d'impression.

* Il est possible que certains biens sous compromis de vente soient remis à vendre en cas de désistement des candidats. Consultez régulièrement notre site internet pour obtenir les informations à jour.



A LOUER



Immo

EN PLUS DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX, LA SAMBRIENNE DISPOSE DE LOGEMENTS APPELÉS «MOYENS» À LOYER ABORDABLE

Exemple

Rue des Hamendes à Lodelinsart
3 appartements 3 chambres
disponibles (1^{er} et 2^e étage) –
Loyer: 648,32 €
+ de 12€ de provisions

Dans un petit écrien de verdure à deux pas des grands axes et des commerces, ces appartements concilient tranquillité, confort et facilité. Construits en 2015, les logements

sont équipés de châssis double vitrage, d'une chaudière à condensation avec production d'eau chaude instantanée de marque Viessmann, d'un compteur bi-horaire ainsi que d'une ventilation double flux. Ces appartements sont composés d'un hall d'entrée, d'un living spacieux avec cuisine ouverte, d'un local technique et buanderie, d'un hall de nuit desservant 3 belles chambres ainsi qu'une salle de douche.

Des conditions de revenus s'appliquent à l'attribution de ce logement:

Conformément aux dispositions des articles 36 à 41 de l'AGW du 6 septembre 2007 modifié par l'AGW du 8 mai 2014, les candidats aux logements moyens doivent impérativement répondre aux conditions d'admission suivantes:

- Ne pas être propriétaire (ni en pleine propriété, ni en usufruit)
- Revenus imposables globalement situés entre:
 - Pour une personne seule 27.400€ et 42.400€ (majoré de 2.500€ par enfant à charge)
 - Pour plusieurs personnes 34.200€ et 51.300€ (majoré de 2.500€ par enfant à charge)

Vous trouverez tous nos logements moyens à louer sur www.lasambrienne.be

Si vous êtes intéressés et souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au **071/272.000** ou par mail à location@lasambrienne.be

CPAS



Au service de nos aînés



Le CPAS de Charleroi est un acteur important en matière d'accueil et d'hébergement des personnes âgées. Il constitue un réseau de 9 maisons de repos totalisant 957 lits, dont 650 sont agrées lits de soins (MRS), de 4 résidences services proposant 84 logements, de 3 centres d'accueil de jour (45 places) et d'un centre de court séjour de 17 places.

Nos résidences veillent à assurer aux personnes dépendantes la qualité des soins attendue en tenant compte de leur état de santé. Des équipes pluridisciplinaires veillent à établir une démarche personnalisée s'inscrivant dans le projet de vie des aînés accueillis.

Des activités ludiques, sportives et culturelles visant à maintenir ou à créer des liens sociaux et des ouvertures vers l'extérieur sont organisées tout au long de l'année, pour les aînés qui le souhaitent, telles que des excursions, des fêtes, des spectacles, des rencontres intergénérationnelles, ainsi que de nombreux ateliers au quotidien.

Des services entre le domicile et la maison de repos

Le CPAS de Charleroi offre également plusieurs services pour les personnes qui ne sont pas prêtes à entrer en maison de repos.

Le **Centre de Court-séjour**, intégré à la maison de repos de Marchienne, a pour mission principale de permettre temporairement un répit aux familles ou aidants proches ou d'offrir à la personne âgée

une période de convalescence et de consolidation de son état de santé après un séjour hospitalier. La finalité de cette formule est le retour au domicile. Cette solution présente de nombreux avantages: une prise en charge complète, la dédramatisation d'un séjour en maison de repos, permettre aux familles ou aidants proches de pouvoir «souffler» sans culpabiliser, retarder l'admission en maison de repos.

Également intégrés au sein même des résidences du CPAS, les **centres d'accueil de jour** proposent aux seniors un accueil en journée en leur faisant bénéficier de soins et d'activités variées. L'objectif est de favoriser le maintien à domicile tout en permettant de sortir de l'isolement. Il constitue également un soulagement pour la famille ou les aidants proches qui ont ainsi l'occasion de «souffler» quelques heures ou quelques jours sur la semaine. L'objectif est de maintenir l'autonomie et la socialisation des aînés en les faisant participer à diverses activités ainsi qu'à la vie communautaire dans un climat de confiance et d'entraide.

Un centre d'accueil de jour peut accueillir jusque 15 personnes âgées de plus de 60 ans par jour, du lundi au vendredi de 8h à 18h. Les locaux sont bien sûr entièrement accessibles et adaptés aux personnes en perte d'autonomie avec une salle commune réservée exclusivement aux personnes fréquentant le centre de jour pour les activités et les repas, de 2 chambres avec lits si elles souhaitent un peu de repos, ainsi que des vestiaires et des sanitaires.

La personne âgée qui fréquente un centre de jour peut être accompagnée par sa famille à la résidence ou bénéficier d'un transport en minibus à condition qu'elle habite dans l'entité de Charleroi. En plus du dîner, elle peut éventuellement recevoir son petit-déjeuner ou un souper moyennant des frais supplémentaires.

Le CPAS de Charleroi dispose également de 84 logements en résidence services à Gilly, Marcinelle, Monceau et Marchienne pour les personnes âgées seules ou en couple.



Pour plus de renseignements, contactez le Service d'Accueil et d'Hébergement des Aînés du CPAS de Charleroi pendant les heures de bureau au 071/23.33.50 ou surfez sur www.cpascharleroi.be.



DEVENIR MEMBRE D'UN COMITÉ CONSULTATIF DE LOCATAIRES ET DE PROPRIÉTAIRES

POURQUOI PAS VOUS? REJOIGNEZ-NOUS, ON COMPTE SUR VOUS!



Vous êtes locataire d'une société de logement ou propriétaire d'un logement ayant appartenu à une société de logement.

De février à juin 2018, se dérouleront les élections par correspondance des comités consultatifs de locataires et de propriétaires («CCLP») au sein des sociétés de logement de service public («SLSP»).

Un comité consultatif de locataires et de propriétaires ou CCLP, c'est quoi?

Un CCLP, c'est un **groupe d'habitants bénévoles** représentant l'ensemble des locataires et propriétaires d'une société de logement.



Le comité s'occupe des questions d'intérêt collectif:



Accueillir les nouveaux locataires en collaboration avec la société



Organiser et participer à des activités et des animations de quartier, en partenariat avec les acteurs locaux (commune, CPAS, société de logement, ...)



Donner son avis sur les relations entre société et habitants, sur l'entretien des logements et leurs abords, sur les projets de rénovation et de construction de la société...



Contrôler et approuver les charges locatives



Informers les locataires et propriétaires sur les missions du comité, sur ses activités et les avis qu'il rend

En synthèse, un CCLP, c'est:

- Une **participation active** à la vie des quartiers.
- Des **représentants bénévoles** des locataires et des propriétaires dont 2 siègent en tant qu'administrateurs au Conseil d'administration de la société de logement.
- Des missions d'**avis** et d'**approbation** à remplir.
- Au minimum **4 rencontres par an** avec la société de logement.

Vous souhaitez voter pour un ou plusieurs candidats, c'est très simple!

Vous souhaitez poser votre candidature pour devenir membre CCLP, c'est aussi très simple!

Surveillez votre boîte aux lettres!

Dans la période du 26 février au 6 mars, la société de logement vous a fait parvenir une brochure d'information comprenant un bulletin d'inscription vous permettant de poser votre candidature.

ATTENTION:
Fin de dépôt des candidatures le 2 avril 2018



Comité des Locataires



CALENDRIER DES ASSEMBLÉES MENSUELLES

DATE	HEURE	LOCAL DU CCLP
------	-------	---------------



Lundi 9 avril	18h00	Rue Edmond Yernaux, 2/005 (rez-de-chaussée)
Lundi 28 mai	18h00	6061 Montignies-sur-Sambre

Compte tenu de l'exigüité des lieux, les locataires seront admis en fonction des places disponibles.



Nos coordonnées téléphoniques

Désormais, si vous souhaitez entrer en communication avec un membre du Comité des Locataires, nous vous invitons à former les numéros de GSM suivants:

Michel DALOZE	Président & responsable antenne de Montignies/s/S.	0471/593.439
Roger HERNALESTEEN	Vice-Président & responsable antenne de Charleroi	0471/593.453
Serge LOSSIGNOL	Secrétaire	0471/595.128
Liliane JASMES	Secrétaire adjointe	0471/593.731
Denise CARESTIATO	Trésorière	0471/594.549
Maryse REMACLE	Membre	0475/853.591
Jean CHACHKOFF	Responsable antenne de Marcinelle	cclp6001@skynet.be
Claudine STEVENS	Responsables antennes Dampremy & Marchienne-au-Pont	0471/593.756
Bernard VERMASSEN	Responsable antenne de Gosselies	0470/161.082
Claude QUAIRIAUX	Responsable antenne de Gerpinnes	0470/202.999

Pour toute question, vous pouvez prendre contact au choix avec:

- Les membres de votre CCLP.
Mail: cclp6001@skynet.be
- L'Association Wallonne des CCLP
rue des Brasseurs, 103/13 à 5000 Namur
Présidente, Marie-Claire BRANCART -
0498/54.45.79
Mail: mc.brancart@awcclp.be ou info@awcclp.be
- La société de logement
- La Société Wallonne du Logement
rue de l'Ecluse, 21 à 6000 Charleroi
Didier CHAPELLE - 071/20.44.01
Mail: d.chapelle@swl.be





Contacts



UN SITE INTERNET: www.lasambrienne.be
Disponible 24h/24 - 7j/7



EMAIL: info@lasambrienne.be



UN NUMÉRO UNIQUE: 071/272.000

● Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence

Service dépannages et urgences

> Du lundi au jeudi: de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00
> Le vendredi: de 8h30 à 11h30

● Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert
Service Locatif et Social

> Du lundi au mercredi: de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00



POUR NOUS RENCONTRER

● Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence

Service dépannages et urgences - Avenue du Chili 18 à 6001 Marcinelle

> Du lundi au jeudi: de 13h00 à 16h00

● Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert
Service Locatif et Social - Boulevard Jacques Bertrand 48 à 6000 Charleroi

Du lundi au mercredi: de 8h30 à 11h30

Le jeudi (uniquement de septembre à février): de 8h30 à 11h30

Le vendredi (uniquement de septembre à février): de 8h30 à 11h30



POUR NOUS ÉCRIRE

● Tous les courriers doivent être adressés au siège social, rue Trieu Kaisin 70 à 6061 Montignies-sur-Sambre

AFFLUENCES TÉLÉPHONIQUES:



Un conseil, évitez les périodes rouges.

**NOS BUREAUX
SERONT FERMÉS LES:**

lundi 2 avril 2018
mardi 1^{er} mai 2018
jeudi 10 mai 2018
vendredi 11 mai 2018
lundi 21 mai 2018